AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - I

REPORTING

Communication Publicitaire

28/02/2022

OBLIGATAIRE ■ Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **1 051,53 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/02/2022**
Actif géré : **321,51 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0013340932**
Indice de référence :
100% ICE BOFA BB EURO HIGH YIELD INDEX
Notation Morningstar "Overall" © : **3**
Catégorie Morningstar © : **EUR HIGH YIELD BOND**
Nombre de fonds de la catégorie : **704**
Date de notation : **31/01/2022**

Objectif d'investissement (Source : Amundi)

L'objectif est de surperformer sur la durée de placement recommandée l'indice de référence.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

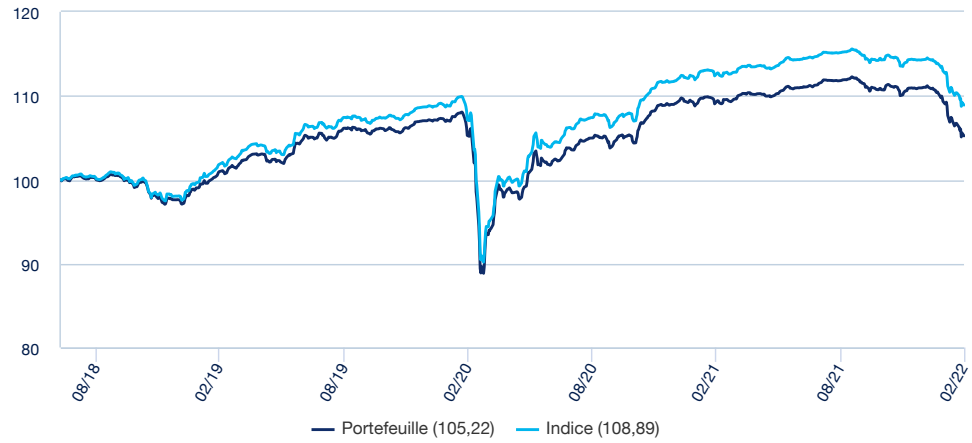

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2021	1 mois 31/01/2022	3 mois 30/11/2021	1 an 26/02/2021	3 ans 28/02/2019	5 ans	Depuis le 10/07/2018
Portefeuille	-5,22%	-3,50%	-4,44%	-3,50%	4,21%	-	5,22%
Indice	-4,75%	-3,37%	-4,05%	-3,10%	6,93%	-	8,89%
Ecart	-0,47%	-0,13%	-0,39%	-0,40%	-2,72%	-	-3,67%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
Portefeuille	1,75%	1,93%	9,66%	-	-
Indice	2,26%	2,84%	10,84%	-	-
Ecart	-0,51%	-0,91%	-1,18%	-	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)

1	2	3	**4**	5	6	7

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	2,80%	8,10%	-
Volatilité de l'indice	2,68%	8,09%	-
Tracking Error ex-post	0,39%	0,70%	-
Ratio d'information	-0,94	-1,22	-
Ratio de Sharpe	-0,96	0,24	-

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-17,79%
Délai de recouvrement (jours)	247
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-10,75%
Meilleur mois	04/2020
Meilleure performance	5,40%

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - I

REPORTING

Communication Publicitaire
28/02/2022

OBLIGATAIRE

Jean Luc Thomas
Gérant de portefeuille

Thierry Lebaupain
Gérant de portefeuille

Marina Cohen
Responsable Crédit High Yield

Commentaire de gestion

Le HY européen (Indice ICE HE10) a reculé de 3.37% en Février, soit une baisse de 4.7% depuis le début de l'année. L'écartement de spread sur le mois s'élève à 69bp, soit 95bp depuis le 31 Décembre. A titre de comparaison, le HY US (Indice ICE H0A1) s'est écarté de 9bp, soulignant la forte sous-performance du marché européen par rapport au marché américain. La même tendance a été observée sur les actions avec une baisse de 5.9% de l'EuroStoxx 50 et de 3.1% du S&P 500.

Alors que sur la 1ère partie du mois, l'attention des investisseurs s'était focalisée sur une éventuelle hausse des taux de la BCE fin 2022, après une inflation en Zone Euro supérieure aux attentes et des propos moins accommodants de Christine Lagarde, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a changé la donne. En effet, cela a provoqué un mouvement de fuite vers la qualité sur les taux ainsi qu'une accélération de l'écartement des spreads sur la 2ème partie du mois. Cette aversion pour le risque reflète les craintes que le conflit fait peser sur la croissance, essentiellement européenne à ce stade, et son impact sur l'inflation qui pourrait être durablement élevée en raison de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières.

Les résultats publiés par les sociétés HY au cours du mois ont été mitigés, certains émetteurs souffrant d'une inflation des coûts, difficile à répercuter auprès de leurs clients. La hausse des prix de l'énergie provoquée par le conflit entre la Russie et l'Ukraine devrait peser davantage sur certains secteurs (emballage, automobile, chimie). Cela ne devrait toutefois pas se traduire par une hausse significative des taux de défaut à 12 mois, en raison de besoins de refinancement limités.

Dans ce contexte de forte volatilité, il y a eu peu d'émissions primaires (3.2md€ environ), dont celle de l'opérateur de services aéroportuaires WFS à laquelle nous avons participé. Sans surprise, les flux sur la classe d'actifs ont été négatifs, représentant -3.1% des actifs sous gestion (source : JPM)

Le fonds a sous-performé son indice sur le mois. Sa non-exposition aux émetteurs Russes (qui représentaient 0.56% de l'indice au 31/01) a eu un effet positif alors que la sous-performance de certaines hybrides (SBB, Naturgy) a pesé. Au cours du mois, nous avons réduit l'exposition au marché du portefeuille (soit un beta autour de 1).

Le risque d'un ralentissement de la croissance en Europe ainsi que les pressions inflationnistes actuelles pourraient continuer à peser sur le marché HY européen dans les prochaines semaines. L'ampleur de l'impact du conflit dépendra avant tout de sa durée. Nous restons donc prudents à court terme, bien que les niveaux actuels du marché HY européen, CCC inclus (spread : 448bp, YTW : 4.5%), intègrent déjà un certain nombre d'éléments négatifs. La BCE, qui semblait prête adopter une politique moins accommodante, pourrait également jouer un rôle clé dans l'évolution de la tendance du marché le mois prochain.

Répartition par secteur (Source : Amundi)

En SPS (%)

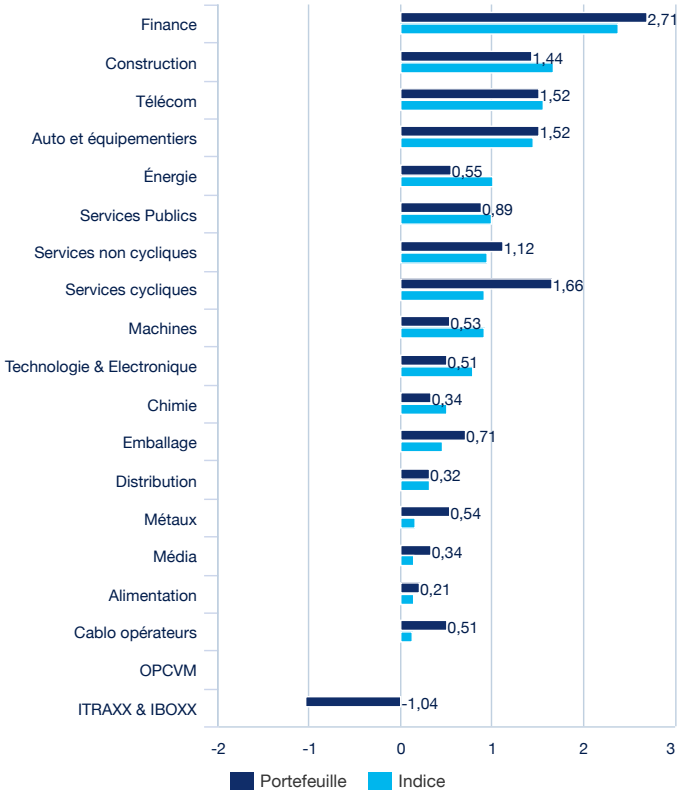

En exposition risquée (Source : Amundi)

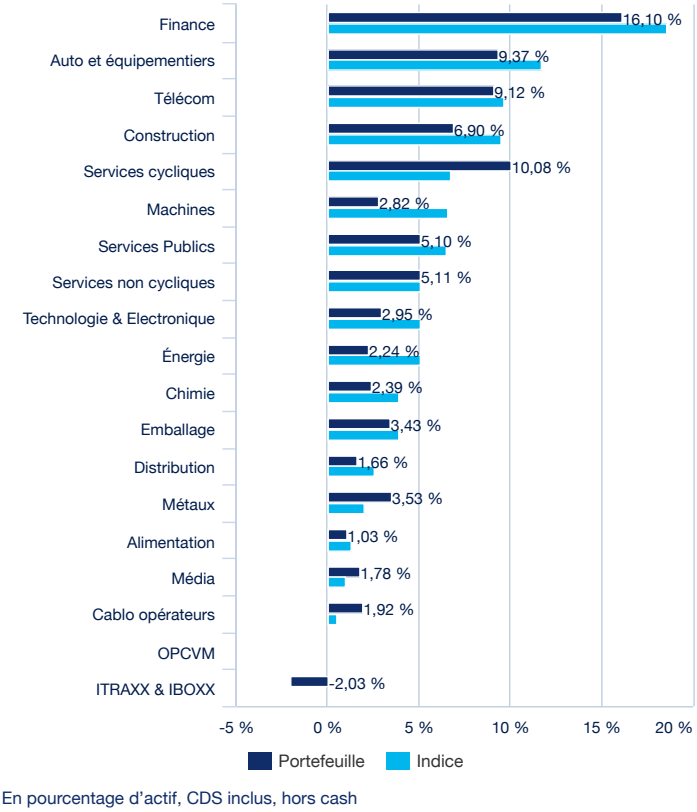

En pourcentage d'actif, CDS inclus, hors cash

Amundi
ASSET MANAGEMENT

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 086 262 605 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

OBLIGATAIRE

Répartition par pays (Source : Amundi)

En exposition risquée (Source : Amundi)

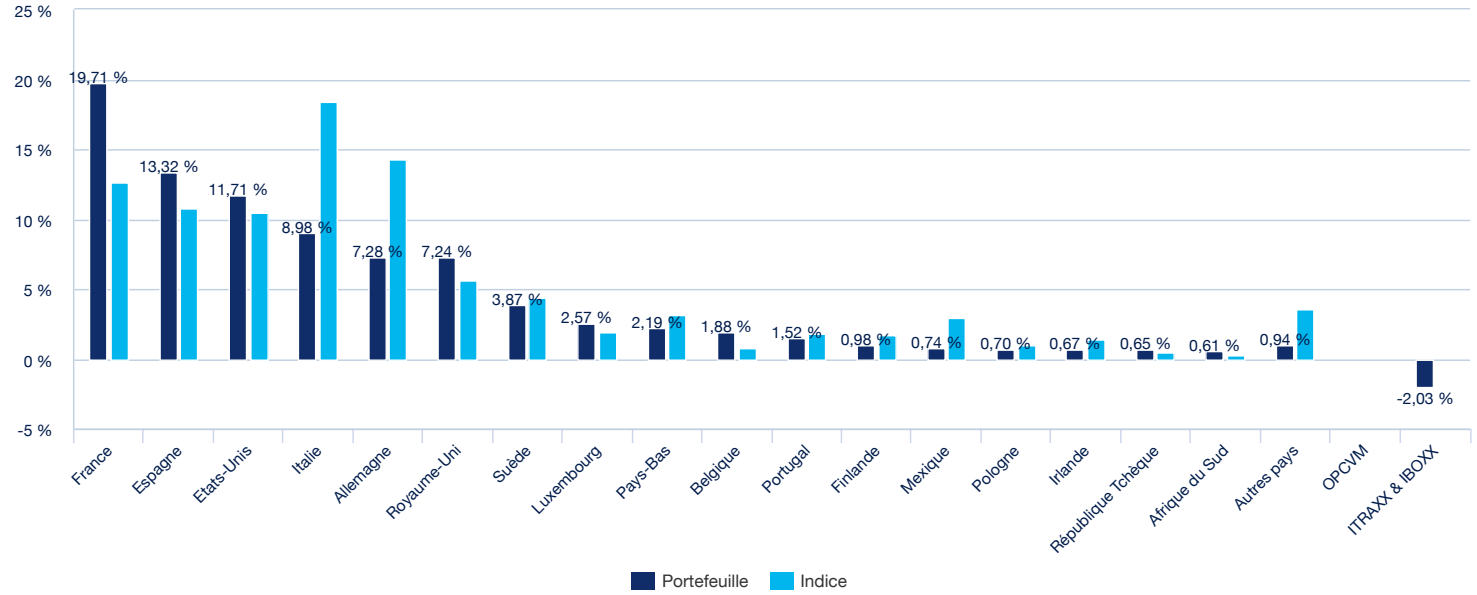

En pourcentage d'actif, CDS inclus, hors cash

Répartition par maturités (Source : Amundi)

En exposition risquée (Source : Amundi)

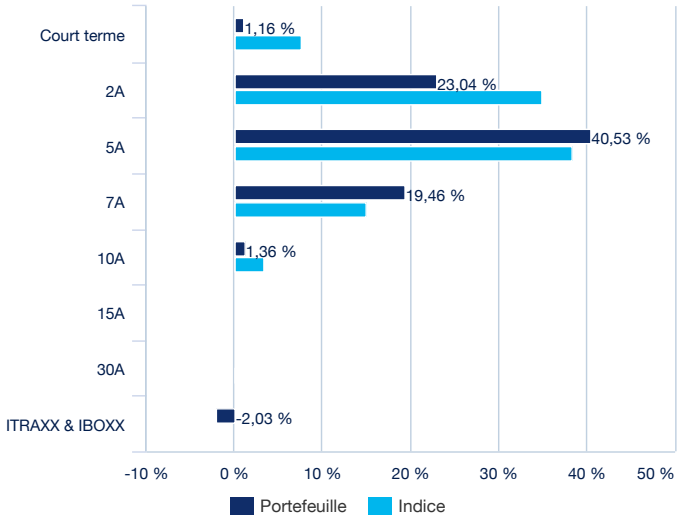

En pourcentage d'actif, CDS inclus, hors cash
La maturité s'entend comme l'échéance probable du risque de crédit telle que reflétée par le marché

Répartition par notation (Source : Amundi)

En exposition risquée (Source : Amundi)

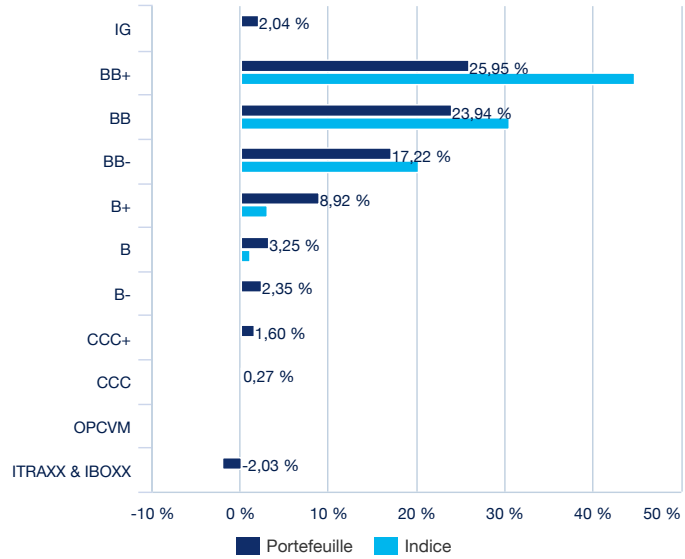

En pourcentage d'actif, CDS inclus, hors cash

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 086 262 605 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

OBLIGATAIRE

	Ecart (P - I)
Principales surpondérations	-
Services cycliques	3,37%
Métaux	1,48%
Cablo opérateurs	1,42%
Média	0,82%
Services non cycliques	0,03%
Principales sous-pondérations	-
Machines	-3,74%
Énergie	-2,81%
Construction	-2,61%
Finance	-2,50%
Auto et équipementiers	-2,37%

Principales expositions relatives par émetteurs (Source : Amundi)

	Secteur	Ecart (P - I)
Surpondérations	-	-
NATURGY FINANCE BV	Services Publics	1,12%
GARFUNKELUX HOLDCO 3 SA	Finance	0,84%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE	Construction	0,81%
CONSTELLIUM SE	Métaux	0,81%
INTERNATIONAL GAME TECHNO PLC	Services cycliques	0,64%
LOXAM SAS	-	0,61%
ELIOR GROUP SA	Services cycliques	0,60%
LA BANQUE POSTALE	Finance	0,57%
KBC GROUP NV	Finance	0,56%
CAIXABANK SA	Finance	0,56%
Sous ponderations	-	-
ATLANTIA SPA	Machines	-0,84%
UNIPOL GRUPPO SPA	Finance	-0,84%
KRAFT HEINZ FOODS CO	Alimentation	-0,84%
ZF FINANCE GMBH	Auto et équipementiers	-0,91%
BAYER AG	Chimie	-1,03%
DEUTSCHE BANK AG	Finance	-1,12%
SOFTBANK GROUP CORP	Finance	-2,13%
TEVA PHARMA FIN NLD II BV	Services non cycliques	-2,17%
AUTOSTRADE PER L ITALIA SPA	Machines	-2,52%
PETROLEOS MEXICANOS	Énergie	-2,70%

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité [1]	3,46	3,72
Notation moyenne	BB	BB
Taux de rendement	3,73%	3,54%
SPS [3]	14,39	14,53
Spread moyen [2]	365	376
Nombre de lignes	234	515

[1] La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence
[2] Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)
[3] SPS: Sensibilité Pondérée par le Spread

Notation moyenne basée sur la méthode linéaire.

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 086 262 605 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - I

REPORTING

Communication Publicitaire
28/02/2022

OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	SICAV de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	10/07/2018
Date de création de la classe	10/07/2018
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0013340932
Code Reuters	LP68504037
Code Bloomberg	AMDEHYI FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	*100 action(s) / 1 millième part(s)/action(s)*
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Commission de surperformance	Oui
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,53% (prélevés)
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	10/07/2018: 100.00% ICE BOFA BB EURO HIGH YIELD INDEX

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 086 262 605 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

OBLIGATAIRE ■

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « Ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

©2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - I

REPORTING
Communication Publicitaire
28/02/2022

OBLIGATAIRE

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

1-Exclusion des notes E,F et G[1]
2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille[2]

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille[2]

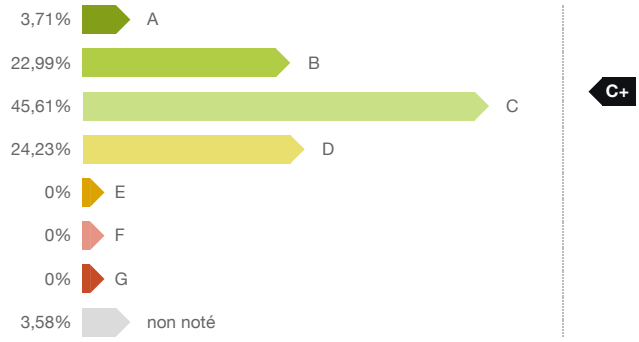

De l'univers de référence[3]

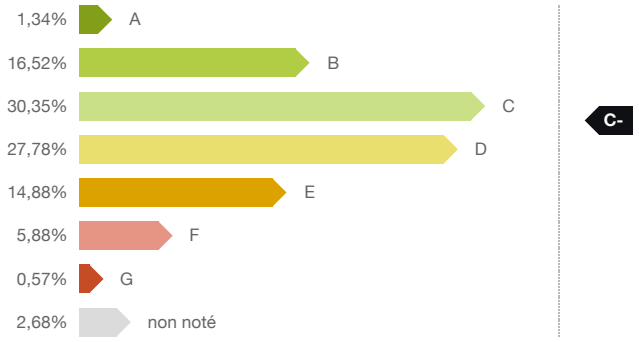

Evaluation par critère ESG

Environnement	C+
Social	C+
Gouvernance	C
Note Globale	**C+**

Couverture de l'analyse ESG[2]

Nombre d'émetteurs	148
% du portefeuille noté ESG[2]	96,42%

[1] En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.
[2] Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.
[3] L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Amundi
ASSET MANAGEMENT

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 086 262 605 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

REPORTING

Communication Publicitaire
28/02/2022

OBLIGATAIRE ■

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux “US Persons”. Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l’Union Européenne, les investisseurs “Professionnels” au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 “MIF” ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l’offre en Suisse est concernée, les “investisseurs qualifiés” au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l’Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l’Union Européenne à des investisseurs non “Professionnels” au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d’“investisseurs qualifiés” au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 086 262 605 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l’AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».